

NOTE DE PRESENTATION

DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note explicite les principales informations et évolutions du budget primitif 2025 de la commune, à ce titre, elle se doit de respecter les nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités locales.

Cette note est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce budget est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2024.

1) Éléments de contexte :

La commune de Sussargues compte 2880 habitants au 1^{er} janvier 2025 (source INSEE / Nouveau recensement en cours).

La commune est membre de Montpellier Méditerranée Métropole qui regroupe 31 communes, pour une population totale de 523 109 habitants au 1^{er} janvier 2025 (source INSEE / soit 9375 habitants de plus par rapport à 2024).

La programmation du budget 2025 intervient dans un contexte économique national très contraint (issu du Projet de Loi de Finances 2025 (PLF) et du PLF de la Sécurité Sociale 2025), cette note présente l'actualisation de notre programmation pour la fin du mandat. Elle s'inscrit dans une démarche de gestion financière rigoureuse et d'optimisation des ressources, tout en maintenant une ambition forte pour la réalisation des projets de fin de mandat.

La ville, comme l'ensemble des collectivités, pourrait être mise à contribution pour réduire ses dépenses, selon les termes de la prochaine loi de programmation des finances publiques, même si les modalités de mise en œuvre restent à préciser, comme cela a été demandé à Montpellier Méditerranée Métropole, dès 2025.

2) Priorités du budget :

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement reste une priorité, avec une attention toute particulière a porté sur les charges de personnels (52,27% des dépenses de la section de fonctionnement).

En section d'investissement, la Ville devra, cette année, réaliser des études pour les prochains grands projets, et attendre les subventions pour débiter la 1^{ère} phase de travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle, condition nécessaire à la bonne exécution budgétaire.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes, réelles et d'ordre, pour un montant global de **4 258 277,58 €** se répartissant comme suit :

- **2 753 356,00 €** en section de fonctionnement,

- **1 504 921,58 €** en section d'investissement (reports et RAR inclus).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	587 924,00	21,35%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 439 150,00	52,27%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	191 089,00	6,94%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	115 250,00	4,19%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 423,00	1,25%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	252 520,00	9,17%
66	CHARGES FINANCIERES	131 000,00	4,76%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	0,07%

Total Dépenses Fonctionnement 2 753 356,00

002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	180 928,60	6,57%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	11 996,40	0,44%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	256 400,00	9,31%
73	IMPOTS ET TAXES	37 188,00	1,35%
731	FISCALITE LOCALE	1 802 167,00	65,45%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	391 676,00	14,23%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	71 000,00	2,58%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	0,07%

Total Recettes Fonctionnement 2 753 356,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	244 768,05	16,26%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00	1,33%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	621 838,00	41,32%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 740,00	1,98%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	76 895,00	5,11%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 396,00	2,82%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	469 284,53	31,18%

Total Dépenses d'Investissement 1 504 921,58

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	115 250,00	7,66%
24	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	205 100,00	13,63%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 423,00	2,29%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000,00	1,33%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	417 600,00	27,75%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	612 548,58	40,70%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00	6,64%

Total Recettes d'Investissement 1 504 921,58

Les principales dépenses d'investissement prévues au budget 2025 de la commune (reports compris) sont :

Etude Colucci pour 17 000€

Un véhicule fourgon pour les STM pour 26 000€

Divers travaux de toiture pour 10 000 €

Rénovation énergétique de l'école maternelle pour 26 000 € (1ère phase de travaux).

3) Endettement de la Commune

Encours de dette au 1^{er} janvier 2025 : 3 479 307,44€

Annuité 2025 :

- Intérêts : 130 000,00 €

- Remboursement capital : 615 250,00 € (capital : 115 250,00 € + 500 000,00 € prêt relais)

4) Encours de dette par habitant :

L'encours de dette par habitant est de 1208,09€ (en 2024 : 1422,42€)

5) Niveau des taux d'imposition :

Afin de garantir les services proposés aux administrés, les taux des 3 taxes d'imposition sont majorées de 3% pour l'exercice 2025 :

Foncier Bâti : 42,48%
Foncier Non Bâti : 84,90%
Taxe habitation : 16,93 %

6) Effectifs de la collectivité :

La commune compte 40 salariés, répartis de la façon suivante :
26 agents titulaires de la FPT dont 18 agents à temps complet et 8 agents à temps non complet,
1 contrat unique d'insertion et 13 agents contractuels.